La ville d'Ecully

Temps périscolaires en maternelle

Accueil matinal, garderie, centre de loisirs du mercredi...

La municipalité poursuit un double objectif :

- créer un environnement et des relations propices à l'épanouissement de l'enfant ;
- prendre en compte le rythme de vie, l'intégration sociale et la réussite scolaire.

Le service des activités éducatives gère tous les temps périscolaires : l'accueil matinal, la restauration scolaire, l'interclasse, l'étude et les ateliers éducatifs périscolaires (activités culturelles et sportives).

Une aide financière du C.C.A.S est possible pour les différents temps périscolaires. Se renseigner au 04 78 64 17 00.

ACCUEIL MATINAL

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20
- Tarif : Journée 3,20€ (jusqu'à 7 jours par mois) - Forfait mensuel : 24€.

Pour la maternelle comme pour l'élémentaire, un animateur diplômé accueille les enfants scolarisés dans les locaux de leur école.

GARDERIE

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h30 à 18h.
- Service gratuit.

Service des activités éducatives

Coordination des activités éducatives périscolaires :

Tél. : 04 72 18 10 08

enseignement@ville-ecully.fr

AIDE POUR LES FAMILLES

PAIEMENT DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser